

Rapport de la Présidente

Séance publique du
vendredi 6 décembre 2019

12^{ème} Commission

N° CD-2019-5-12-1

Service instructeur

DAJD - Service Administratif de l'Assemblée

Service consulté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LUNDI 21 OCTOBRE 2019

Résumé : Le présent rapport contient en annexe le procès-verbal de la réunion publique de l'Assemblée départementale du lundi 21 octobre 2019 où, à cette occasion, s'est notamment tenu le dernier débat des orientations budgétaires de l'exercice prochain avant l'institution de la Collectivité européenne d'Alsace, le 1er janvier 2021.

Le Conseil départemental a tenu une séance plénière le lundi 21 octobre 2019 consacrée notamment aux orientations budgétaires 2020 ainsi qu'à l'examen et l'adoption de la décision modificative n°2 de l'exercice 2019.

Conformément aux dispositions de l'article L3121-13 du Code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de chaque réunion publique est arrêté lors de la séance suivante.

Celui-ci se présente sous la forme de transcriptions in extenso des débats qui se sont déroulés à cette occasion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT